

SÉANCE DU 01 AVRIL 2026

Date de convocation : 27/03/2026 Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 01 avril à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en la maison commune, en séance publique sous la présidence de Monsieur Noël BOURNONVILLE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs, Noël BOURNONVILLE, Josiane DETOC, Gildas BOUREL, Gérard PASEK, Isabelle RENOUARD, Karine GUIBAUDET, Magalie DUFOUR, Michel FORGEOT, Laurie CHADEAU, Pierre GAUTIER DE LAHAUT, Marie-France HUNAULT, Tristan LE HEGARAT, Anne-Sophie LAINNEME, Vincent LE FERRAND.

Absents : Madame Isabelle JARJAILLE ayant donné pouvoir à Madame Anne-Sophie LAINNEME.

Secrétaire : Monsieur Tristan LE HEGARAT.

2026-19 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2026

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 11 mars 2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 11 mars 2026.

2026-20 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION

Il est proposé au conseil municipal de délibérer sur l'approbation du procès-verbal du conseil municipal d'installation.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du conseil municipal d'installation.

2026-21 CREATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Il est proposé au Conseil Municipal de créer les commissions municipales, de fixer le nombre de membres par commission et de fixer les membres de ces commissions tel que :

COMMISSIONS MUNICIPALES	
Affaires scolaires et périscolaires, Jeunesse	Finances commerce et artisanat
Karine GUIBAUDET	Gérard PASEK
Magalie DUFOUR	Isabelle RENOUARD
Laurie CHADEAU	Marie France HUNAUT
Pierre GAUTIER	Laurie CHADEAU
Tristan LE HEGARAT	Isabelle JARJAILLE
Marie France HUNAUT	
Anne-Sophie LAINNEME	
Vincent LE FERRAND	
Batiment	Environnement, mobilité, agriculture et assainissement
Gérard PASEK	Michel FORGEOT
Josiane DETOC	Magalie DUFOUR
Gildas BOUREL	Gildas BOUREL
Isabelle RENOUARD	Isabelle RENOUARD
Vincent LE FERRAND	Anne-Sophie LAINNEME
Urbanisme	Affaires sociales et familiales
Isabelle RENOUARD	Magalie DUFOUR
Laurie CHADEAU	Josiane DETOC
Pierre GAUTIER	Tristan LE HEGARAT
Gildas BOUREL	Laurie CHADEAU
Vincent LE FERRAND	Karine GUIBAUDET
Anne-Sophie LAINNEME	Anne-Sophie LAINNEME
Voirie, Aménagement et cadre de vie	Communication
Gildas BOUREL	Gildas BOUREL
Gérard PASEK	Tristan LE HEGARAT
Michel FORGEOT	Pierre GAUTIER
Pierre GAUTIER	Karine GUIBAUDET
Anne-Sophie LAINNEME	Isabelle RENOUARD
	Isabelle JARJAILLE
Culture, patrimoine, Associations, vie participative	Sécurité
Josiane DETOC	Pierre GAUTIER
Marie France HUNAUT	Gérard PASEK
Tristan LE HEGARAT	Josiane DETOC
Gildas BOUREL	Gildas BOUREL
Karine GUIBAUDET	Isabelle JARJAILLE
Isabelle JARJAILLE	
Commission d'Appel d'Offre	Commission de contrôle des listes électorales
Titulaires :	Michel FORGEOT
Michel FORGEOT	Karine GUIBAUDET
Gildas BOUREL	Tristan LE HEGARAT
Isabelle JARJAILLE	Anne-Sophie LAINNEME
Suppléants :	Vincent LE FERRAND
Gérard PASEK	
Pierre GAUTIER	
Vincent LE FERRAND	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la création des commissions municipales présentées,
- **Approuve** la composition des commissions municipales présentées.

CHARTRE DES COMMISSIONS OUVERTES

Mme LAINNEME souhaite connaître le bilan des ouvertures des commissions.

M LE MAIRE indique que la participation n'a pas été importante. La plus notable a été celle de M FORGEOT dans le cadre de la commission assainissement, qui a apporté ses connaissances dans ce domaine notamment dans le cadre de la construction de la future station d'épuration.

M BOUREL indique que la commissions voirie été concernée par la participation citoyenne, notamment parce que les travaux concernaient les participants. Une communication est régulièrement effectuée à ce sujet, par le biais de la feuille, et du site internet de commune. Il indique que la participation aux commissions était très positive.

M LE FERRAND questionne les raisons de cette faible participation.

M LE MAIRE indique que le nombre de candidat était faible.

M LE FERAND souhaite savoir, si considérant la faible participation, il est envisageable de retravailler la charte pour, peut-être encourager la participation. 21

M BOUREL invite les membres de conseil à proposer des modifications et apporter de nouvelles idées.

M LE MAIRE ne voit pas ce qui, au sein de la charte, pourrait être un frein.

Mme LAINNEME souhaite savoir s'il est possible de reporter ce point afin de travailler la charte en commission.

M FORGEOT propose de valider la charte dans sa forme actuelle, ce qui permet d'ouvrir dès à présent les commissions et de la retravailler dans un second temps. Il indique, que considérant sa participation aux commissions lors du précédent mandat, il ne voit pas ce qui pourrait être bloquant dans la charte proposée.

M LEFFERAND indique qu'il souhaite apporter des éléments constructifs et donc d'y réfléchir et donc y travailler en commission.

M LE MAIRE est favorable à cette proposition, et elle pourra être mise à l'ordre du jour de la commission Vie participative. Il reporte ce point à un futur conseil municipal.

2026-22 DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRE DU CCAS

Le maire expose au conseil municipal qu'en application de l'article R 123-7 du code de l'action sociale et des familles, le nombre des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) est fixé par le conseil municipal. Il précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16 (et qu'il ne peut être inférieur à 8) et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le maire.

A ce jour ils sont au nombre de 8.

Mme DUFOUR informe le conseil municipal des difficultés rencontrées pour le recrutement de membres non élus.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Fixe** à 8 le nombre de membre du conseil d'administration du CCAS dont 4 élus et 4 nommés.

2026-23 ELECTION DES MEMBRES DU CCAS

M. le Maire propose au conseil municipal de procéder à l'élection de quatre délégués au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le conseil municipal valide à l'unanimité cette proposition.

Les membres du conseil municipal sont invités à se présenter en tant que représentant de la commune au CCAS.

Le vote a lieu à bulletin secret. Quatre membres du conseil municipal sont élus représentant de la commune au CCAS :

Josiane DETOC
Tristan LE HEGARAT

2026-24 DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNAUX AU SEIN DES ORGANISMES EXTERIEURS

M. Le Maire invite le conseil à délibérer sur les représentants de la commune dans les divers organismes extérieurs. Il est présenté au conseil municipal une proposition de représentants. Cette proposition a été élaborée après échange et discussion entre tous les membres du conseil municipal :

Syndicats et organismes extérieurs	NOM Prénom
SDE35-Syndicat départemental d'énergie	<u>1 Représentant</u> : M LEFERRAND
ACSE 175-Association intermédiaire de Betton	<u>1 Représentant</u> : Mme DUFOUR
Correspondant Défense	<u>1 Représentant</u> : M BOUREL
CODEM (Comité d'observation de la dépendance et de médiation)	<u>1 Représentant</u> : Mme LAINNEME
CLIC	<u>1 Représentant</u> : Mme DETOC
Sécurité routière	<u>1 Représentant</u> : Mme JARJAILLE
Hygiène et Sécurité du travail auprès du CDG 35	<u>1 Représentant</u> : M BOURNONVILLE
Comité des œuvres sociales (COS)	<u>1 Représentant</u> : Mme DETOC
SMICTOM	<u>1 Représentant</u> : Mme RENOUARD
Eaux et Vilaine	<u>1 Représentant</u> : M FORGEOT

CIID (Commission intercommunale des impôts directs)	<u>1 Représentant :</u> M PASEK
Comice Agricole	<u>1 Représentant :</u> Mme JARJAILLE
Commission Locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)	<u>1 Représentant :</u> M PASEK

M LE MAIRE informe le conseil municipal que des bilans d'activités sont réalisés par les différents organismes extérieurs ainsi que par les syndicats. Il demande que les représentants de la commune au sein de ces organismes, dans un objectif d'information du plus grand nombre, réalise une présentation de ces bilans annuels au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la proposition présentée.

INFORMATIONS DIVERSES

Intercommunalité :

M LE MAIRE informe le conseil municipal que la séance d'installation du conseil communautaire aura lieu le 14 avril 2026 et qu'il se positionnera sur une vice-présidence.

Parking à vélos :

Mme LAINNEME indique que l'installation de parking à vélo devant la mairie est positive, et souhaite savoir si d'autres seront installés dans le village.

M LE MAIRE indique que c'est possible. Ce sujet pourra être travaillé en commission.

BRUDED :

Mme LAINNEME souhaite savoir si est prévu de faire réadhérer la commune à BRUDED.

M LE MAIRE indique que ce sujet est à questionner. La communauté de communes en est membre, ce qui permet à la commune de bénéficier de ce réseau.

DEVIS SIGNES :

- Entreprise : AIR NET
Objet : Ménage ALSH
Montant : 672.00€

- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Souffleur
Montant : 622.80€

- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Tronçonneuse
Montant : 406.80€

- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Plaque vibrante
Montant : 1020.00€

- Entreprise : AGRIMELESSE
Objet : Meuleuse
Montant : 157.39€

- Entreprise : MANUTAN
Objet : Vestiaires services technique + ouvre boite cuisine
Montant : 558.19€

- Entreprise : ABC Diagnostic
Objet : Diagnostic Immobilier Epicerie

Montant : 300.00€

25

- Entreprise : ABC Diagnostic
Objet : Diagnostic Immobilier Logement
Montant : 307.50€

- Entreprise : MTGC
Objet : Réfrigérateur
Montant : 1272.00€

- Entreprise : DM METAL BREIZH
Objet : Range vélo
Montant : 732.00€

Fin du conseil municipal 21h15.

La date du prochain conseil municipal est fixée au 29 avril 2026.

M/Mme

Secrétaire de séance

Le

M BOURNONVILLE

Maire

Le